



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 87

Texte de la question

Alerté par la direction du département de médecine générale de l'université de Rennes, M. Philippe Tourtelier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le manque de postes d'enseignants associés dans la faculté et la crise de la médecine générale qui touche tout le territoire. La revalorisation de la médecine générale passe par la reconnaissance de sa place à l'université, en particulier à l'heure où justement la médecine générale attire de moins en moins de jeunes et que ce problème va poser rapidement des problèmes en terme de prise en charge de la population âgée ou fragile. Les responsables du département de médecine générale de l'université de Rennes signalent que, contrairement à tous les engagements dont ils avaient eu connaissance, il n'y aurait que six nouveaux postes d'enseignants associés de médecine générale pour toute la France à la rentrée prochaine. Aucun poste supplémentaire n'est attribué à leur faculté, alors même qu'après une sélection rigoureuse, la candidature de 33 postulants avait été déclarée recevable par le Conseil national des universités (CNU). Ce revirement entre-t-il dans le cadre d'une politique de restriction budgétaire ou s'inscrit-il dans la perspective d'une privatisation partielle des universités, dans le cadre du projet de loi sur l'autonomie des universités ? Sans attendre, le sous-effectif chronique dans les départements de médecine générale impose un plan de nominations à tous ceux qui observent la réalité du terrain. À Rennes, par exemple, à la demande du conseil de faculté, un DES de médecine générale et un secteur Recherche performant ont été développés, mais ces réalisations restent fragiles. La charge de travail ne cesse d'augmenter et se situe bien au-delà des obligations de service liées au contrat d'associé à mi-temps, situation d'ailleurs observée dans l'ensemble des départements de médecine générale. Cette crise avait d'ailleurs entraîné un important mouvement de grève en décembre dernier. Localement, les responsables du département ont privilégié une autre attitude en faisant confiance à leurs interlocuteurs. Des nominations pour la rentrée prochaine, ainsi que des crédits spécifiques ont été assurés. De plus, fort de ces promesses, le travail d'enseignement et de recherche s'est poursuivi à Rennes, avec notamment une expérimentation du stage de deuxième cycle en médecine générale que le ministère appelait de ses vœux. Il leur est donc difficile de comprendre le non-respect des engagements et de continuer à s'investir dans ces conditions. En conséquence, il lui demande de dégager rapidement les moyens financiers nécessaires à la nomination immédiate des 33 enseignants associés dont les candidatures ont été retenues par le CNU.

Texte de la réponse

Au titre de l'année universitaire 2007, les UFR de médecine ont présenté quarante-huit candidatures à un recrutement en qualité de maître de conférences associé de médecine générale. Lors de sa séance du 15 juin 2007, le Conseil national des universités (CNU) des disciplines médicales a classé seize candidats. Une suite favorable a été donnée à ces seize propositions. Les postes correspondants ont été attribués aux établissements, deux par utilisation de postes, vacants par suite de non-renouvellement de fonctions et quatorze par création ex nihilo. Il convient de noter que le candidat présenté par l'UFR de médecine de Rennes n'a pas été retenu par le CNU. À ces recrutements de nouveaux enseignants doivent s'ajouter les quatorze transformations de postes qui ont permis la promotion de quatorze maîtres de conférences en professeurs.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Tourtelier](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2007, page 4775

Réponse publiée le : 28 août 2007, page 5388